



MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES AVIS D'ATTRIBUTION

*Passé en application
des articles L2183-1, L2352-1 et L2383 du code de la commande publique du 01/04/2019*

Dénomination de la personne publique qui passe le marché :

Commune de Beaupréau-en-Mauges - Rue Robert Schuman – Beaupréau - CS 10063
49602 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Mode de passation :

Procédure adaptée

Références de la consultation :

M20-14

Objet du marché :

Travaux de signalisation horizontale pour les voiries de Beaupréau-en-Mauges

Allotissement / tranches :

Le marché ne fait pas l'objet de lot.

Critères d'attribution :

Les critères hiérarchisés étaient :

- Le prix des prestations : 60 %
- La valeur technique : 40 %

Attribution du marché :

Entreprise(s) attributaire(s) :

Entreprise	Montant H.T.
TRICHET ASR - Venansault 85	Selon bons de commande émis

Date de notification : le 20/07/2020

Procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

6, allée de l'Île-Gloriette - BP 24111 - 44041 Nantes Cedex

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis d'attribution à la publication chargée de l'insertion : Le 30/07/2020